



RAPPORT D'ACTIVITÉS



2023



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*



SOMMAIRE

Un centre de ressources territorialisé.....	5
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est.....	6
Une contribution active de l'ORIV aux Réseaux	9
L'activité de l'ORIV ... en quelques chiffres !	16
Outiller les acteurs-rices en ressources	17
Apporter des ressources sur les processus d'intégration.....	21
Rendre lisibles les enjeux de laïcité	23
Renforcer le pouvoir d'agir et la participation citoyenne /.....	25
Soutenir les projets de territoire visant l'égalité et l'équité territoriale.....	27
Faire respecter l'égalité et agir sur les représentations.....	33
Favoriser l'autonomie des personnes	36
Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration	41

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-rices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs-rices sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariés-es, en lien avec les administrateurs-rices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

À l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (Réseau RECI).

Une structure originale...

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, du croisement des réflexions et de la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigrés-es, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs-rices (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'État comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine en fin d'année 2009, suite à la demande de l'État. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local³. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de l'ensemble de la région.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée au cours de l'année 2023.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

³ <http://citoyenterritoires.fr/>

L'ASSOCIATION OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE, C'EST...

Des administrateurs-rices mobilisés-es...

... pour le fonctionnement de l'ORIV

L'assemblée générale de l'ORIV s'est tenue le jeudi 25 mai 2023 dans les locaux du CIARUS à Strasbourg et en visioconférence. La présentation du rapport d'activités 2022 a été l'occasion, après un bilan global, de zoomer plus particulièrement sur certains dossiers : laïcité, mise en réseau des programmes de réussite éducative (PRE), égalité filles-garçons... Pour finir par une présentation du nouveau site internet de l'ORIV.

Suite au bilan financier, la présentation du programme de travail 2023 a permis d'évoquer plus spécifiquement le travail mené pour mobiliser les acteurs-rices et les habitants-es dans le cadre de la politique de la ville. L'assemblée générale a également accueilli de nouveaux administrateurs. Elle s'est terminée avec le pot de l'amitié.

Le **conseil d'administration** (cf. composition en annexe 1) s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, cinq fois au cours de l'année 2023.

Afin d'assurer le suivi, en lien avec la directrice, les **membres du bureau** se sont réunis- cinq fois au cours de l'année. Il s'agissait de répondre aux enjeux habituels de fonctionnement de la structure (relations institutionnelles, contractualisation, missions de l'équipe, gestion du personnel). Ces réunions ont été complétées par des rendez-vous réguliers entre la Présidente et la Directrice.

... face aux enjeux de société

Au-delà de ces réunions liées au fonctionnement de l'association, les administrateurs-rices ont souhaité décrypter les enjeux et mieux comprendre les événements de « violence urbaine » survenus du 27 juin au 5 juillet 2023. Une réunion s'est tenue à ce sujet, le 19 octobre 2023. Les échanges sont venus alimenter le programme de travail pour 2024.



En complément : « Révoltes et colères dans les quartiers... Des ressources de l'ORIV toujours d'actualité »

... pour faire du lien

En 2021, l'ORIV s'est doté de nouveaux statuts afin d'élargir la base géographique des administrateurs-rices, en cohérence avec son intervention à l'échelle du Grand Est. Cette volonté s'est traduite par une plus grande diversité des profils des administrateurs-rices tant sur le plan géographique (personnes de l'ensemble du Grand Est), que sur celui des domaines d'intervention. Il s'agit de renforcer le lien entre administrateurs-rices et entre ces derniers-ères et l'équipe. Une première étape a consisté à proposer une sortie découverte du Musée National de l'Histoire de l'Immigration (MNHI), à Paris. Elle a eu lieu le 25 novembre 2023. Ce sont 18 personnes (administrateurs, membres de l'équipe et accompagnants) qui ont pu bénéficier d'une visite commentée de ce Musée par François Héran, professeur au Collège de France (Chaire "Migrations et sociétés"), responsable de l'Institut Convergences Migrations et président du Conseil d'orientation du MNHI.



... pour construire l'avenir de l'ORIV

Fin d'année 2022, les membres du bureau et l'équipe avaient consacré un temps de travail à l'avenir de l'ORIV. Plusieurs changements, tant au niveau du personnel que dans la composition du conseil d'administration, nécessitent d'engager une réflexion prospective quant au devenir de l'ORIV d'ici à 5 ans, tout en interrogeant les changements récents.

Cette réflexion s'est poursuivie en début d'année 2023. Elle a donné lieu à une réunion entre les membres du bureau et l'équipe le 9 janvier, dont les échanges ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux. L'ORIV :

- est passé à une organisation en mode projet,
- a connu un élargissement à la région Grand Est avec la création d'une antenne sur la ville de Reims,
- s'inscrit dans un cadre de contractualisation entre l'État et les centres de ressources politique de la ville. Le déploiement du réseau national, demande à mobiliser de nouvelles compétences,
- est confronté à des modes de travail « nouveaux » suite à la crise sanitaire (télétravail, visioconférences...).



A ces évolutions s'ajoutent des transformations dans les prochaines années : à minima le départ de deux salariées qui feront valoir leur droit à la retraite et le renouvellement d'une partie de la gouvernance associative.

Sur cette base, un petit groupe a élaboré un cahier des charges qui a permis, au cours du premier semestre, de choisir une structure adéquate pour accompagner l'ORIV.

La Scop (Société coopérative et participative) Accolades va accompagner l'ORIV, sur les deux ans à venir (2024-2025), pour définir les modalités de travail et de fonctionnement pour asseoir l'avenir de l'ORIV dans ce contexte de mutation.

Des salariés-es au service du projet associatif

Le programme de travail, validé par les administrateurs-rices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par huit salariés-es au cours de l'année 2023.

L'année 2023 a permis de s'appuyer sur une équipe stabilisée, toutefois l'absence d'une salariée sur plusieurs mois (environ 5 mois) a eu de fait un impact sur l'activité globale.

Les salariés-es qui ont porté les activités de l'ORIV au cours de l'année 2023 sont :

- Céline ALBERT, assistante fonction supports
- Emilie ARNOULET, directrice de projets (basée à Reims)
- Gaëlle DONNARD, directrice de projets
- Rémi FONTAINE, chargé de projets
- Diane HÄSSIG, responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, directrice
- Laetitia ROCHER, directrice de projets
- Martine THIEBAULD, assistante de projets.

Au cours de l'année 2023, l'ORIV a pu s'appuyer sur l'intervention de trois stagiaires :

- Romain FRAISSE, en Master 1 Intervention et Développement Social « Développement de projets sociaux et territoriaux », à l'Université de Reims Champagne / UFR Science Economique, Sociale et Gestion, est intervenu du 3 janvier au 27 février 2023. Il a travaillé sur l'évaluation de la Cité éducative Croix-Rouge à Reims.
- Alexandre FIRTION, en Master 2 à l'INSPE / Université de Strasbourg, Encadrement des Missions éducatives et sociales, a participé à l'évaluation des Cités éducatives de Behren-lès-Forbach et de Strasbourg (Meinau – Neuhof – Elsau – Montagne Verte) du 15 mars au 30 juin 2023.
- Marine STELTZLEN, en Master 2 Sociologie « Religions, société, espaces publics » à l'Université de Strasbourg / UFR de Sciences Sociales, est intervenue du 3 avril au 28 juillet 2023. Elle était chargée de réaliser un état des lieux des initiatives sur le principe de laïcité (démarche, élaboration d'outils...) afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre.

Des moyens dédiés pour agir

Pour réaliser ses missions et son projet associatif, et au-delà des contributions des adhérents-es, l'association bénéficie de moyens émanant de différents financeurs :

- De l'État via des crédits de l'ANCT, par le biais du cadre de référence des centres de ressources et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est, ainsi que du ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN).

Dans le domaine de la politique de la ville, le partenariat s'appuie sur une convention pluriannuelle d'objectifs (2023-2025) au titre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville ».

Ce partenariat donne lieu à des comités techniques entre le pôle « politique de la ville » de la DREETS, la chargée de mission du SGARE en charge de la politique de la ville et une partie de l'équipe de l'ORIV. Ils permettent de faire le point sur le programme de travail.

Pour la première fois, sur la journée du 7 septembre 2023, un séminaire de travail a été organisé entre l'ensemble des équipes de l'ORIV et du pôle politique de la ville de la DREETS. Il avait pour objectifs de mieux se connaître, de partager les informations sur la politique de la ville et d'échanger pour mieux répondre aux besoins des acteurs-rices.

- De l'État à l'échelle départementale⁴ : DDETSPP de la Marne (51), DDETSPP de la Haute-Marne (52), DDETS de Meurthe-et-Moselle (54), DDETS du Bas-Rhin (67), DDETSPP des Vosges (88), Préfecture des Ardennes (08), Préfecture de l'Aube (10), Préfecture de la Haute-Marne (52), Préfecture de la Meuse (55), Préfecture du Bas-Rhin (67) et Préfecture du Haut-Rhin (68).
- De l'Europe.
- De collectivités du Grand Est⁴ : Ardennes Métropole (08), Troyes Champagne Métropole (10), Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (51), Ville de Nancy (54), Metz Métropole (57), Ville de Behren-lès-Forbach (57), Communauté d'Agglomération de Haguenau (67), Eurométropole de Strasbourg (67), Ville de Strasbourg (67), Saint-Louis Agglomération (68), Mulhouse Alsace Agglomération (68), Ville d'Illzach (68) ainsi que la Collectivité européenne d'Alsace.
- De la participation de l'ORIV à des réseaux nationaux. En effet, les deux réseaux auxquels l'ORIV participe activement (cf. chapitre suivant) bénéficient de financements nationaux pour leur fonctionnement. Les structures membres de ces réseaux reçoivent, en fonction de leur investissement, une contrepartie financière.

Une contribution active aux réseaux

Historiquement l'ORIV participe à deux réseaux nationaux :

- le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV),
- le Réseau Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration (Réseau RECI).

Depuis quelques années, l'implication dans ces réseaux impacte fortement l'activité de l'ORIV, tant au niveau des membres de l'équipe que de la Présidente.

La partie suivante du rapport d'activités vise à rendre compte des modalités d'intervention et les apports au bénéfice des acteurs sur le Grand Est.

⁴ A travers des fonds dédiés de 2022 sur 2023 et des financements en 2023.

UNE CONTRIBUTION ACTIVE AUX RESEAUX



RESEAU NATIONAL DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE (CRPV)

9

Du fait de son statut de centre de ressources politique de la ville (statut reconnu lors d'un Comité Interministériel des Ville en 1998), l'ORIV fait partie du Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville. Ce réseau regroupe 19 centres (dont 4 en outre-mer).

Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) s'appuie juridiquement sur Question de Ville (association des directeurs et directrices de centre de ressources), dont la directrice de l'ORIV assure la présidence. L'année 2023 a été l'occasion de mieux structurer le réseau, avec une refonte de la structure porteuse (cf. suite du rapport) et l'émergence de l'association du Réseau National des CRPV.

Le rôle du réseau est de permettre les échanges de pratiques et de ressources entre ses membres, que ce soit les équipes (via une rencontre nationale mais aussi des groupes de travail ou des temps d'échanges entre pairs), ou encore les présidents-es (fonctionnement d'une conférence des présidents-es). Ce fonctionnement repose sur un travail collaboratif qui donne lieu à des échanges de ressources, une meilleure connaissance des sujets, la production de notes et de contributions nationales, mais aussi une veille de l'actualité. Le réseau se mobilise également dans le cadre d'événements nationaux (audition, animation lors d'événements).

La présentation ci-dessous rend compte des interventions de l'ORIV au titre de ce réseau.

LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Une rencontre nationale annuelle

Depuis 2015, le RNCRPV se retrouve chaque année pour échanger avec ses partenaires nationaux (ANCT, associations d'élus-es, ANRU...) d'une part, et travailler entre membres des équipes des CRPV, d'autre part. Ces rencontres sont l'occasion de renforcer la culture commune du réseau et de mettre en perspective l'ensemble des travaux développés par les centres de ressources métropolitains et d'outre-mer.

En 2022, l'ORIV accueillait cette rencontre à Strasbourg. L'édition 2023 s'est déroulée à Montpellier, du 16 au 18 octobre.



L'ORIV a participé au groupe de préparation de cette édition 2023, en lien avec l'ANCT pour la journée des partenaires du 17 octobre 2023.

La structuration renouvelée du réseau

Cette édition a été marquée par l'évolution de l'association « Question de ville » vers une association du réseau, dans laquelle l'ensemble des parties prenantes des CRPV est représentée (membres des équipes, directeurs-rices, présidents-es). Une assemblée générale extraordinaire a donc eu lieu le 18 octobre 2023.

Le réseau national des CRPV est en mutation depuis une dizaine d'années pour deux raisons : extension du nombre de Centres de ressources, volonté de transformer l'association « Question de ville » en structure porteuse du réseau (et non plus uniquement lieu de réflexion et de partage entre directeurs et directrices).

Depuis octobre 2021, la réflexion sur la transformation et le fonctionnement du réseau est portée par un groupe de travail spécifique, au sein duquel l'ORIV est partie prenante, avec trois défis :

- Conforter la raison d'être du réseau, ses missions et se projeter dans l'avenir,
- Apporter de l'horizontalité dans nos modalités de fonctionnement et de gouvernance pour intégrer l'ensemble de nos parties prenantes,
- Accompagner la montée en puissance des coopérations au sein du réseau et avec nos partenaires.

Après un travail sur les missions et la « vision » à 10 ans du réseau, le groupe a travaillé à la préfiguration du réseau : statut juridique, moyens, feuille de route opérationnelle, gouvernance....

Ces travaux ont conduit, le 18 octobre 2023, à une assemblée générale extraordinaire qui a permis la modification des statuts de l'association Question de Ville et le changement de nom de la structure porteuse du réseau.

Cet acte a permis formellement la création de l'association du Réseau national des CRPV. Un conseil d'administration transitoire, impliquant des membres du groupe préfigurateur, des membres du bureau de Question de ville et des représentants-es de la conférence des présidents-es, a été mis en place pour gérer le fonctionnement du réseau jusqu'au 30 janvier 2024. C'est la date retenue pour une nouvelle assemblée générale actant l'adhésion de l'ensemble des centres de ressources au nouveau format de Réseau. L'ORIV a fortement contribué à ce conseil d'administration transitoire.

UNE VEILLE PARTAGÉE

Le réseau s'est doté, en 2017, d'un site portail alimenté par les différents centres de ressources : www.reseau-crpv.fr

Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du réseau, pour alimenter un panorama de la presse dans le champ de la politique de la ville (cf. page 22).

PARTICIPATION A LA PRODUCTION DE CONTRIBUTIONS NATIONALES

En réponse à l'appel à contributions lancé par l'ANCT aux centres de ressources politique de la ville pour l'année 2023, comme prévu dans le cadre de référence, deux sujets ont été mis en discussion :

- Culture et politique de la ville : Qu'est-ce que la culture apporte aux quartiers et qu'est-ce que les quartiers apportent à la culture ?
- Le contrat de ville intégrateur : De quoi parle-t-on ? Quelles sont les pratiques observées ? Quels sont les enseignements pour concevoir et déployer le contrat de ville intégrateur dans le cadre d'engagement quartier 2030 ?

L'ORIV a choisi de travailler sur la contribution relative au « contrat de ville intégrateur ». Les travaux engagés en 2023 (avec une réflexion sur les approches et partis pris et des premières analyses) se finaliseront en 2024. En effet, au regard de la charge de travail dans ce temps d'accompagnement des territoires à la conception de leur futur contrat de ville, l'ANCT et le RNCRPV ont conclu qu'il serait plus judicieux d'allonger les délais.

La participation aux groupes de travail (cf. ci-dessous) donne lieu à différents travaux et publications.

DES GROUPES DE TRAVAIL COLLABORATIF

Depuis 2013, différents groupes de travail ont été mis en place au sein du réseau national des CRPV, visant à permettre l'échange de pratiques et la co-qualification entre les équipes. 12 groupes de travail ont fonctionné en 2023.

L'équipe de l'ORIV s'est mobilisée plus particulièrement au sein des groupes ci-dessous sous deux formes : en tant que membre du groupe de travail ou en tant que co-pilote en charge de l'animation. S'ajoutent, à ces groupes de travail, l'implication de la Présidente de l'ORIV à la Conférence des Présidents-es (1 réunion environ tous les mois en visio) et celle de la Directrice aux réunions des directeurs-rices des centres de ressources politique de la ville (1 réunion en visio tous les 15 jours et un séminaire tous les trimestres, dont certains en lien avec l'ANCT).

Co-animation du groupe de travail « Égalité Femmes/hommes »

L'ORIV co-anime avec Villes et Territoires (Occitanie), le groupe thématique Égalité femmes-hommes du réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV). Cette année le groupe s'est réuni 5 fois.

Le programme de travail 2023 du groupe a consisté à la mise en place d'un cycle de qualification interCRPV sur les enjeux de l'Égalité femmes-hommes (EFH) dans la perspective de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville. Ce cycle s'adressait à tous les acteurs et actrices agissant dans le cadre de la politique de la ville.

Entre juin et octobre 2023, le GT EFH a proposé quatre webinaires autour d'enjeux thématiques. Un premier webinar a été consacré aux enjeux du vieillissement des femmes des quartiers populaires, un second aux enjeux de santé des femmes des quartiers populaires, Pour compléter ces deux thèmes, le troisième webinar était intitulé : « Femmes des quartiers populaires : travail invisible et freins à l'accès à l'emploi ». Le quatrième et dernier webinar a porté sur « L'approche intégrée de l'égalité femmes-hommes dans la politique de la ville ».



[Visionnez les webinaires](#)

Co-animation du groupe de travail « Participation »

Tout au long de l'année 2023, l'ORIV et le « Pôle ressources Ville et développement social » ont été les co-porteurs du groupe de travail consacré aux enjeux de participation. Les objectifs sont de :

- permettre l'échange de ressources et de méthodologie sur les thématiques du pouvoir d'agir des habitants-es et de la participation citoyenne,
- renforcer la culture commune des CRPV sur ces sujets
- échanger sur les modalités de concertation dans les territoires et l'implication des centres de ressources dans ces concertations.

Le groupe s'est réuni une dizaine de fois, via des visioconférences. Les échanges ont notamment porté sur les concertations à mener dans le cadre de la nouvelle génération des contrats de ville. Le groupe a également organisé une visioconférence avec Mohammed Mechmache, nommé président de la commission « Participation citoyenne dans les quartiers » le 6 mars 2023, par le ministre Olivier Klein.

Co-animation du groupe de travail « Contractualisation »

L'ORIV a co-animé, une partie de l'année, le groupe de travail visant à échanger autour de l'élaboration des nouveaux contrats de ville (2024-2030). Quatre réunions ont été organisées en visioconférence, impliquant 12 centres de ressources. Elles ont permis de partager les modalités d'intervention et d'accompagnement des centres de ressources dans le renouvellement des contrats de ville, d'identifier les points faibles et les points forts.

Groupe de travail « Transition »

L'ORIV participe au groupe de travail Transition du réseau national des centres de ressources politique de la ville. Au courant de l'année 2023, le groupe de travail Transition s'est réuni une dizaine de fois en visio. Il constitue un espace d'échanges de ressources, d'outils, d'informations, et de contacts permettant de forger une culture commune entre les différents membres participants.

Outre ces échanges qui ont ponctué les réunions du groupe de travail, la préparation de deux temps forts/productions ont rythmé les rencontres de cette année :

- Un webinaire le 16 mai sur « Transition et politique de la ville : comment les intégrer dans le futur Contrat de ville. »
- La production d'un « Kit enjeux croisés » à destination des professionnels-les de la politique de la ville, afin de faciliter la prise en main des enjeux de transitions, de mieux comprendre les articulations possibles entre les enjeux sociaux et environnementaux, et in fine, faciliter la mise en place de partenariats et d'actions qui intègrent cet enjeu transversal pour les acteurs locaux.



[Consultez le « Kit enjeux croisés »](#)

Groupe de travail « Ressources et Communication »

Ce groupe s'est réuni 6 fois, en visioconférence, durant l'année 2023. Il s'agit essentiellement de partager et d'échanger sur le fonctionnement des outils communs du réseau, dont l'alimentation commune du panorama de presse en ligne du RNCRPV (cf. page 22), mais également sur une uniformisation des publications du réseau. Ce groupe permet une qualification mutuelle des membres.

Groupe de travail « Enjeux de santé dans les quartiers prioritaires »

En mars 2023, ce groupe de travail auquel l'ORIV participe, a publié un document qui propose des données clés pour mesurer les principaux enjeux de santé des habitants-es des quartiers prioritaires, à destination des acteurs-rices qui entendent lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. L'ORIV a également été amené à représenter le groupe de travail et à conclure la journée lors de la journée organisée par le Réseau Français des Ville Santé, à Strasbourg, et intitulée « La santé dans les contrats de ville : comment renforcer l'accès à la santé et promouvoir les démarches de santé communautaire et d'aller vers ? ».



[Consultez la publication](#)

Groupe de travail « Valeurs de la République et laïcité »

Ce groupe permet à ses membres, dont l'ORIV, de partager leurs expériences concernant l'animation du réseau des formateurs VRL en région. Ils échangent également sur leurs actualités « laïcité ». De plus, suite à l'enquête réalisée en 2022, le groupe de travail a partagé une partie des résultats à l'ANCT par le biais d'une note sur le déploiement du plan « Valeurs de la République et Laïcité » et d'un temps d'échanges réalisé en visioconférence en juin 2023.



RESEAU RECI (RESSOURCES POUR L'ÉGALITE DES CHANCES ET L'INTEGRATION)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création en 2005. Il fait partie des membres fondateurs.

Ce Réseau entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. En 2023, il était composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans ces domaines, à savoir : AVDL (Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement) ; COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) ; ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels-les de l'Accueil et du Conseil aux Étrangers) ; IREV (Institut régional de la Ville) et ORIV.

13

LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Les réunions du réseau permettent la mise en commun des projets et donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année, mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité. En raison des contraintes financières, en 2023, le réseau RECI a organisé ses cinq réunions en visioconférence.

Soucieux de trouver de nouveaux partenaires, le Réseau RECI a initié des échanges avec : les associations d'élus-es au niveau national, la Fondation de France, la Fondation Abbé Pierre, la Dilcrah. Ces échanges ont orienté le programme de travail de l'année 2023.

LES CONTRIBUTIONS COLLECTIVES DU RESEAU

Prévention des discriminations et choix d'orientation scolaire

Depuis 2019, le RECI a orienté ses travaux sur la prévention des discriminations dans le champ scolaire. Suite aux échanges avec les équipes de l'ANCT (Mission Grande équipe de la réussite républicaine, Programme Education), le Réseau avait proposé, en 2022, d'engager un nouveau chantier prolongeant les réflexions initiées et de concentrer ses réflexions sur les risques de discriminations dans les choix d'orientation. Il s'agit notamment de comprendre à quelles conditions les dispositifs publics mis en place peuvent permettre de contrer les discriminations. En 2023, ce chantier a été poursuivi autour des questions suivantes :

- Quel état des lieux de ces dispositifs peut-on dresser ?
- Quels effets peut-on mesurer ?
- Quelle prise en compte des phénomènes de discriminations ethno-raciales dans ces dispositifs et du poids des représentations dans les prises de décision ?
- Quelles interactions entre les systèmes d'acteurs impliqués dans ces dispositifs et les principaux acteurs de l'orientation, en particulier les acteurs institutionnels mais aussi les familles ?

En 2022, le réseau avait réalisé un état des lieux de la connaissance des inégalités en matière d'orientation, à partir d'une bibliographie ciblée. La production d'une note intermédiaire avait permis de cerner et préciser les processus de discriminations à l'œuvre, les publics concernés ainsi que la place et le rôle des acteurs.

En 2023, ce travail s'est poursuivi et a donné lieu à la publication d'une note documentée publiée « Prévention des discriminations et choix d'orientation » et à une actualisation de la sélection de ressources documentaires sur « Orientation – Ambition scolaire – Discriminations ».



[Consultez les publications](#)

Prévention et lutte contre les discriminations dans les contrats de ville

En octobre 2022, à l'occasion de l'évaluation des contrats de ville, le RECI avait publié un « point de vue sur ... » portant un regard sur le chemin parcouru depuis leur signature. Cette publication faisait écho aux deux notes du réseau établies au démarrage des contrats de ville.

Le Réseau s'est attaché à organiser, en 2023, des temps de diffusion et mise en débat de cette publication permettant de croiser les regards avec les institutions et professionnels-les impliqués-es dans les contrats de ville et les plans de lutte contre les discriminations :

- avec les équipes du Pôle promotion de l'égalité du Défenseur des Droits et son réseau territorial le 27 janvier 2023 ;
- à l'occasion de l'ANCTour en mai 2023 ;
- pour l'équipe et le conseil d'administration du Pôle ressource ville et développement social (CRPV ouest francilien) lors d'une présentation globale des travaux du Réseau RECI sur la prévention des discriminations (chantier logement, LCD et contrat de ville, LCD et champ scolaire).

Enfin, un webinaire dédié, dans le cadre des rendez-vous de la politique de la ville organisés par l'ANCT et le CNFPT, a eu lieu le 30 mai 2023, en partenariat avec le Réseau RECI et l'IRDSU. Il a rassemblé 200 participants-es.



Le replay est disponible sur la [chaîne youtube de La grande équipe de la réussite républicaine](#). Il a totalisé 169 vues.

Cet évènement a donné lieu à un article de la *Gazette des communes* : [Contrats de ville : une « concurrence des priorités » préjudiciable à la lutte contre les discriminations](#), 9 juin 2023

Réflexion autour du déploiement du programme AGIR pour les bénéficiaires de la protection internationale

Les membres du Réseau RECI ont réalisé une analyse du déploiement national du programme AGIR « Accompagnement global et individualisé vers l'emploi et le logement ». Ce programme est dédié à une catégorie de public immigré, les bénéficiaires de la protection internationale, qui regroupe les réfugiés-es et les personnes bénéficiaires de la protection subsidiaire. Il est déployé progressivement à l'échelle départementale depuis deux ans et sera généralisé à l'ensemble des départements en 2024. En amont du déploiement du programme sur chaque département, des pré-diagnostic territoriaux opérationnels sont réalisés. Ils apportent des informations sur le profil des bénéficiaires de la protection internationale, mais aussi sur l'état des dispositifs d'hébergement, l'accès au logement et les problématiques spécifiques à chaque territoire.

Sur la base de l'analyse de trois de ces diagnostics, Le Réseau RECI a mis en lumière les impacts importants du déploiement de ce programme sur au moins trois aspects en lien avec le logement :

- Des impacts sur le fonctionnement du système d'acteurs et des missions qui leur étaient traditionnellement affectées ;
- Une réorganisation des moyens financiers mobilisés et de leur ventilation ;
- Des effets significatifs sur les politiques de peuplement de certains quartiers en politique de la ville.

Ce programme peut être vu comme un révélateur des enjeux relatifs au logement des personnes vulnérables et des réponses apportées par la puissance publique. Sur cette base, une note a été rédigée, en 2023, dans la perspective d'un échange avec la fondation Abbé Pierre.

L'alimentation du portail européen sur l'intégration

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 27 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs des pays membres qui travaillent sur les questions d'intégration, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Un réseau composé de 27 coordinateurs nationaux et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet. Cette action consiste dans le recensement et la valorisation de ressources (nouvelles/actualités, documents, événements), la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendue au sens large, incluant notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations. Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

En 2023, le Réseau RECI a mis en ligne 45 ressources et a valorisé **9 expériences** :

- Discri-O, lutte contre les inégalités et les discriminations multifactorielles à l'orientation scolaire de fin de classe de 3ème,
- Atelier chantier d'insertion « Terre de Femmes »,
- Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges Haut-Garonnais,
- Projet LASUR - Logements d'attente en réponse à des situations d'urgence,
- Création d'une association d'entraide entre anciens et actuels demandeurs d'asile,
- Konexio – Un projet d'inclusion numérique et sociale à destination des populations étrangères
- Intercultur'elles – Un programme de mentorat entre femmes,
- ANVITA – Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants,
- Discriminations aux guichets d'enregistrement de la demande de logement social : un test sur la France entière

La Commission Européenne a sollicité les coordinateurs nationaux, pour la mise à jour de la rubrique qui présente « la gouvernance de l'intégration » dans leur pays : les politiques publiques, les acteurs, la législation, les financements... Le Réseau RECI a fait remonter les éléments pour la France.

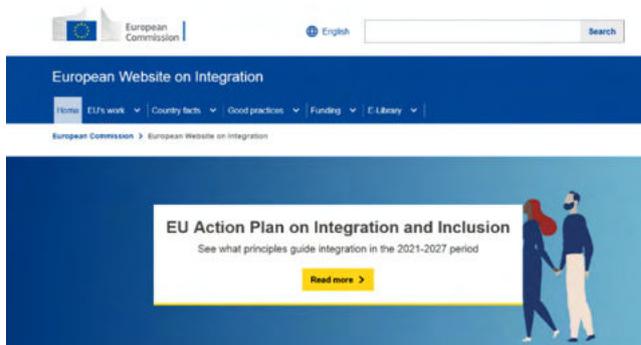
Les coordinateurs nationaux, dont le Réseau RECI, ont également été sollicités pour contribuer à deux analyses qui feront l'objet d'une publication sur le portail en début d'année 2024. Les deux thématiques retenues en 2023 sont :

- Le logement des ressortissants de pays tiers dans leur pays ;
- La reconnaissance des compétences des ressortissants de pays tiers, dans leur pays.

Ces analyses doivent faire l'objet d'une publication sur le portail en début d'année 2024.

De plus, fin septembre 2023, le Réseau RECI, représenté par l'ORIV, a participé à « l'Editorial board ». Il s'agit d'un temps de travail organisé chaque année, à Bruxelles, pour permettre à la Commission Européenne, à Migration Policy Group et aux 27 coordinateurs nationaux de se rencontrer, d'échanger sur l'actualité du portail.

Petite nouveauté cette année : l'organisation de tables rondes, pour permettre aux représentants de la Direction générale de l'immigration et des affaires intérieures (DG HOME) de la Commission européenne et aux coordinateurs d'échanger sur l'actualité des politiques d'intégration menées dans les différents pays représentés.



L'ACTIVITE DE L'ORIV ... EN QUELQUES CHIFFRES !



L'année 2023 est la huitième année pleine de fonctionnement à l'échelle de la région Grand Est. L'enjeu affiché par l'ORIV, dans le cadre du déploiement de ses activités à l'échelle de la région Grand Est, était de maintenir une action en proximité tout en élargissant les territoires d'intervention. Ce défi reste toujours d'actualité. La crise sanitaire, et le déploiement des réunions en visioconférences, ont permis de mettre en place d'autres modes de travail collectif, plus ou moins satisfaisants. Pour autant l'ORIV recherche encore le juste milieu entre proximité (accompagnements sur site) et démarche à l'échelle régionale. Le choix d'une diffusion renforcée des ressources, sous divers formats, contribue à cette stratégie visant à être à la fois sur les territoires, tout en permettant plus largement la diffusion des informations, des expériences.

La diversité des actions déployées au cours de l'année, comme les précédentes, rend compte de cette volonté. Cette diversification a eu également un impact auprès des publics touchés. La politique de la ville, mais aussi celle sur l'intégration et la lutte contre les discriminations, nécessitent de toucher des publics très variés.

Si historiquement l'ORIV touche un public de professionnels-les des collectivités et de l'Etat mais aussi des acteurs-rices associatifs, le défi (initié dès 2017) était de cibler également des habitants-es ainsi que des élus-es. Les chiffres ci-dessous en rendent compte.

ELEMENTS CLES

Actions

- 67 actions différentes menées, soit 120 journées au contact des acteurs-rices, dont :
 - 57% sont des actions en proximité territoriale (logique d'accompagnement),
 - 40% sont des actions de montée en compétence (groupes de travail, séminaire, actions en réseaux...),
 - 3% sont des manifestations à vocation informative.

Acteurs-rices

- 3.069 acteurs-rices (cumul) et 1.427 (différents), dont :
 - 31.5% acteurs-rices de collectivités (dont 4% d'élus-es),
 - 28% acteurs-rices associatifs,
 - 24% représentants-es de l'Etat,
 - 8% habitants-es.
- Les acteurs-rices qui ont le plus participé aux actions / événements proposés par l'ORIV sont les référents-es politique de la ville que ce soit au niveau de l'Etat (61 participants-es / 443 participations soit un ratio de 7.3) ou des collectivités (116 participants-es / 537 participations soit un ratio de 4.6).

OUTILLER LES ACTEURS-RICES EN RESSOURCES

Site internet de l'ORIV



Quelques chiffres

En 2023, il y a eu 2300 visites sur le site internet de l'ORIV et 10529 pages vues. En raison de l'évolution des modes de calcul des statistiques de consultation du site entre 2022 et 2023, il n'est pas possible d'effectuer des comparaisons pertinentes entre les consultations de ces deux années.

www.oriv.org

17

Les ressources mises en ligne en 2023

Approche pluri-thématiques Cohésion et lien social

- Coopérations en quartier populaire. Des pratiques renouvelées – Webdocumentaire
- ORIV - BD "La politique de la ville c'est quoi ?"

Éducation – Réussite éducative

- Observatoire des politiques publiques en matière éducative – Ville de Strasbourg. Document de cadrage
- Retour sur la journée d'échanges et de mise en réseau des acteurs de la réussite éducative – 15 juin 2023 – Reims
- Retour sur le séminaire régional des Cités éducatives

Citoyenneté, participation des habitants

- Retour sur... La journée « Initiatives citoyennes et dynamiques institutionnelles : quels dialogues ? quelles articulations ?
- Mobilisation de la parole des habitants de quartier populaire - Note méthodologique
- Recueil d'outils pour recueillir les attentes et besoins des habitants-es

Développement durable, environnement, précarité énergétique

- Note exploratoire sur les enjeux de transitions dans les quartiers prioritaires politique de la ville

Gouvernance, pilotage, observation, évaluation méthodologique :

- Retour sur le cycle de qualification « Construire des diagnostics territoriaux et participatifs »
- Des ressources sur la question de l'évaluation – Les Biblio de l'ORIV
- Document de "sensibilisation à la politique de la ville"
- Espace ressources « Politique de la ville » dédié aux référents-es politique de la ville
- Contractualisation de la nouvelle génération des contrats de ville
- Construction du nouveau contrat « Engagements Quartiers 2030 » au titre de la politique de la ville - Note méthodologique
- Politique de la ville - Eléments relatifs à la prochaine contractualisation « Quartiers 2030 »

Les publications avec d'autres CRPV

- Synthèse des travaux du groupe pilote égalité filles-garçons - Webdocumentaire
- Engagé-es ! « On ne veut plus rêver. On veut vraiment trouver des solutions » - 6ème édition du rapport « Paroles d'habitants des quartiers populaires »
- Enjeux de santé dans les quartiers prioritaires
- « L'égalité femmes-hommes : un enjeu pour la future contractualisation de la politique de la ville »

Intégration

- Retour sur le séminaire régional « Politiques territoriales d'intégration »
- Point d'actualité sur la politique d'intégration

Publication régulière de la lettre d'information

La lettre d'information de l'ORIV a pour objectifs :

- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de ses thématiques sur le plan national,
- De faire le lien avec son site internet (publications, évènements...).
- De toucher du public à l'échelle du Grand Est

Un travail a été mené au courant de l'année afin d'optimiser la lecture de la lettre. Ainsi, trois rubriques ont été créées pour catégoriser les informations : « L'actu de l'ORIV », « L'actu régionale & nationale » et « Partenaires et réseaux ».

Dix lettres ont été diffusées au cours de l'année 2023, auprès de 1393 personnes en moyenne.

Le taux d'ouverture est en moyenne de 14% pour l'année 2023.

La parution de chaque lettre est également annoncée sur la page Facebook de l'ORIV.



La page Facebook



Les **chiffres pour l'année 2023** :

- 388 abonnés-es (soit une augmentation de 14 personnes par rapport à 2022)
- 359 mentions « j'aime la page » (9 personnes en plus par rapport à 2022)
- 69 publications (idem en 2022)
- 115 interactions (partages de publications...).

<https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/>

Le « Focus Actu »



Avec ce support, il s'agit pour l'ORIV de repérer et de valoriser régulièrement des ressources en lien avec les enjeux de société.

Diffusé sur le site internet et sur la page Facebook, cela peut concerner une émission de radio, un documentaire, un podcast, une exposition.

En 2023, 18 « Focus Actu » ont été publiés.

La gestion de la documentation

La gestion du fonds documentaire de l'ORIV est réalisée via une base de données en ligne. Celle-ci fait l'objet d'un travail collaboratif avec des membres du Réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org/>

Les personnes intéressées peuvent ainsi effectuer en ligne des recherches pour retrouver les dernières nouveautés du centre de documentation de l'ORIV, mais aussi des documents plus anciens.

Pour rappel, la base de données documentaires comporte plus de 20 000 notices bibliographiques, donnant accès aux ressources produites sur les sujets de travail du réseau RECI et à certains sujets connexes (développement social urbain par exemple).

En 2023, la base de données documentaire en ligne a reçu **5670 visites de sa page d'accueil** (contre 10398 en 2022). La mise en place des statistiques de consultation via le logiciel de gestion documentaire donne des éléments d'informations complémentaires :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : **87 036 en 2023** (122 036 en 2022)
- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : **39424 consultations en 2023** (31561 sur l'année 2022).
- **11568 documents numériques consultés** (25850 en 2022).

Parmi les documents numériques consultés, on retiendra notamment des productions du réseau RECI : la **note documentée « Prévention des discriminations et choix d'orientation » (mai 2023 – 190 téléchargements)**; la bibliographie « Education-Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances » (101 téléchargements); la sélection de ressources documentaires sur « Orientation – Ambition scolaire - Discriminations » (91 téléchargements); « Point de vue sur... les politiques territoriales d'intégration » (35); « Lutter contre les ségrégations scolaires : Ce que nous apprennent les expériences nationales et internationales » (24 téléchargements); La prévention des discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire : Synthèse (17).

On notera qu'afin d'augmenter la qualité du service rendu, la base de données permet désormais le stockage grande capacité des documents numériques, ce qui permet comme précisé ci-dessus d'augmenter leur consultation.

Par ailleurs, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

Une **veille informative et documentaire** permet d'optimiser l'alimentation de la base de données sur les champs concernés. Elle est également mise à profit pour le portail européen sur l'intégration (cf. page 17) et le panorama de presse (cf. page 22).

The screenshot displays the RECI website interface. At the top, there is a navigation bar with the following items: Accueil, Réseau RECI, Publications, Dossiers thématiques, Portail européen sur l'intégration, and Newsletters. Below this, there is a search bar with the text "Je cherche, je trouve..." and a search icon. To the right of the search bar, there are several thematic icons: "éducation", "expertise", "migrations", "logement", "emploi", "ressources", "DISCRIMINATION", and "IMMIGRATION". The main content area is divided into three sections: "Actualités du réseau" featuring a news item about a national seminar on "Prévention des discriminations et choix d'orientation"; "Scoop it" featuring a "Panorama de presse du réseau" with a photo of a laptop displaying "Bienvenue sur PARCOURS Privé"; and "Se connecter" with a login field for "identifiant".

Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe.

C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs-rices et aux sollicitations adressées au centre de documentation. Le travail régulier de veille documentaire permet également d'alimenter l'équipe en ressources. Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe à trois autres démarches de veille. Il s'agit d'alimenter en articles des panoramas de presse en ligne, accessible au grand public, via l'outil Scoop-it.

Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville (RNCRPV)

Il s'agit d'une démarche collaborative menée par plusieurs CRPV pour alimenter un panorama de presse en ligne. Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville.

En 2023, il y avait 687 abonnés contre 644 en 2022. 450 articles (520 en 2022) ont été partagés sur le scoop-it du réseau des CRPV. Ceux-ci ont été vus à 15 000 reprises (13 615 en 2022). Au total, en 2023, 10 200 visiteurs-ses ont consulté le panorama de presse (10 940 en 2022).



Panorama de presse « Politique de la ville »

Démarche de veille mutualisée menée par le réseau RECI

Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres du réseau et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse du réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations.

En 2023, 155 articles ont été partagés sur le scoop-it du réseau RECI (87 en 2022). Ceux-ci ont été vus à 1050 reprises (1202 en 2022). Au total, 725 visiteurs-ses ont consulté le panorama de presse (805 en 2022).



Panorama de presse « Immigration, intégration, lutte contre les discriminations »

Panorama de presse en ligne sur l'actualité de la laïcité

Le panorama de la presse dédié à la laïcité a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page 25).

Cet outil a bénéficié de 432 visites et de 342 visiteurs-es différents-es en 2023 (contre 446 visites et 301 visiteurs-ses différents-es en 2022). 54 articles ont été relayés sur ce scoop-it (contre 49 en 2021).



Panorama de presse « Laïcité »

APPORTER DES RESSOURCES SUR LES PROCESSUS D'INTEGRATION

Apports de ressources auprès des acteurs-rices de l'intégration

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'intégration des primo-arrivants-es, dans le Grand Est, l'ORIV a assuré au cours de l'année 2023, une fonction de veille documentaire dans le domaine de l'immigration et de l'intégration avec une focalisation particulière sur certains publics, (par exemple les bénéficiaires de la protection internationale) et sur les démarches de collectivités.

Elle consiste en un repérage de ressources en lien avec la politique d'intégration et leur mise à disposition via le panorama de la presse, le focus actu ou encore le site internet.

L'ORIV a également assuré une fonction de production de connaissance visant à rendre accessible les informations issues de la veille et de l'analyse de données statistiques.

Par ailleurs, il a mis à profit ses compétences dans ce domaine dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville 2015-2023 et de l'élaboration des contrats de ville 2024-2030. Ceci compte-tenu d'une présence immigrée particulièrement importante dans certains quartiers de la politique de la ville en Grand Est.

Ces analyses ont également été mobilisées lors d'interventions et de temps formatifs (auprès de travailleurs sociaux...)

21

Rédaction de diagnostics pré-opérationnels dans le cadre du dispositif AGIR

L'ORIV a réalisé, en 2023, des diagnostics pré-opérationnels dans le cadre du déploiement du [programme AGIR](#) (Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés).

Le ministère de l'Intérieur a en effet décidé de proposer progressivement, à chaque bénéficiaire de la protection internationale (BPI), qu'il soit ou non hébergé dans le dispositif national d'accueil, la possibilité de bénéficier, auprès d'un guichet unique départemental mandaté par l'Etat, d'un accompagnement global et individualisé vers le logement et l'emploi durables.

Un diagnostic permettant d'identifier les caractéristiques des publics et du système d'acteurs-rices devait être réalisé en amont.

Deux diagnostics sur les publics bénéficiaires de la protection internationale ont donc été finalisés par l'ORIV, au cours du premier trimestre 2023, sur le département de la Marne et sur celui des Vosges.

Ils reposent sur trois dimensions : une dimension descriptive (état des lieux), une dimension d'analyse du système d'acteurs-rices territorialisée et une approche prospective (préconisations).

Les diagnostics se structurent autour :

- d'une analyse des données documentaires disponibles,
- d'une analyse des données statistiques qui présentent les caractéristiques socio-démographiques des BPI,
- de la réalisation et de l'analyse d'entretiens individuels auprès des principaux acteurs-rices impliqués localement auprès de ces publics,
- de temps de travail en interacteurs-rices (2 février à Reims - 23 février pour les Vosges en visioconférence).



Consultez les pré-diagnostic

Séminaire régional "Politiques territoriales d'intégration"

Dans le cadre de la semaine de l'intégration organisée par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, l'ORIV, en lien avec la DREETS Grand Est, a organisé un séminaire le 20 octobre autour des politiques territoriales d'intégration.

Ce séminaire, dédié aux collectivités, a permis de mobiliser environ 60 personnes (à Strasbourg et en visio à travers le Grand Est). L'objectif était d'informer et de mobiliser les collectivités du Grand Est pour déployer une politique d'intégration à l'échelon local.

Marilyne POULAIN, préfète à l'égalité des chances (Bas-Rhin) a ouvert cette matinée puis Yannick PROST, secrétaire général de la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR) et Frédéric SAMPSON, sous-directeur de l'intégration des étrangers (DGEF/DIAN) ont posé le cadre du « contrat territorial d'accueil et d'intégration ». Murielle MAFFESSOLI, la directrice de l'ORIV a fait le point sur la présence des signataires du Contrat d'Intégration Républicaine dans le Grand Est et les enseignements sur les

politiques territoriales d'intégration. Trois collectivités (le conseil départemental de l'Aube, la métropole du Grand Nancy et la ville de Woippy) en lien avec l'Etat ont ensuite présenté leurs expériences.

Les échanges qui s'en sont suivis avec les participants-es ont permis d'envisager de futures pistes de travail. Angélique ALBERTI, Directrice de la DREETS Grand Est a clôturé la matinée.



[Consultez les ressources proposées](#)

Itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani »



L'exposition intitulée « De l'immigré au Chibani » est née, en 2017, d'un projet collectif construit à partir de témoignages de vieux immigrés. En donnant la parole à ces chibanis, il s'agissait de rendre visibles leurs destins individuels et de les replacer comme un élément de notre Histoire commune. L'ORIV en assure l'itinérance.

L'exposition n'est partie sur les routes qu'une fois durant l'année 2023, malgré plusieurs sollicitations d'emprunt qui n'ont finalement pas abouti.

C'est à Charleville-Mézières, dans le département des Ardennes, qu'elle a été installée, dans la deuxième quinzaine de mars dans les locaux du centre social et culturel du quartier Ronde couture. Elle a été l'occasion de permettre des échanges entre les jeunes du quartier et des habitants-es qui se sont regroupés en "Association des Chibanis".



[En savoir plus- sur l'exposition](#)

RENDRE LISIBLES LES ENJEUX DE LAÏCITÉ

Réseau des formateurs et formatrices « Valeurs de la République et laïcité » du Grand Est

L'ORIV assure, depuis 2015, un appui à la mise en œuvre du plan « Valeurs de la République et laïcité » à l'échelle du Grand Est. Ce dernier consiste à accompagner la réflexion menée par les services de l'Etat ainsi que la mise en réseau des formateurs et formatrices. En 2023, deux axes de travail ont été particulièrement développés.

23

Un travail sur les outils de communication du réseau :



- La création et diffusion d'une lettre d'information « Vos actus VRL Grand Est » (2 numéros en 2023). Celle-ci est destinée à tenir informés-es les formateurs et formatrices des prochains rendez-vous, des nouvelles ressources mises en ligne, des prochaines formations ayant lieu dans le Grand Est. Cette lettre est élaborée par l'ORIV et la DREETS Grand Est.
- L'alimentation du site internet dédié et du panorama de presse en ligne sur les questions de « laïcité ».
- La diffusion d'une plaquette de présentation des formations, réactualisée 2 à 3 fois par an, pour rendre ces dernières plus visibles.

L'organisation de différents temps d'échanges :

- L'organisation de **deux points Actu juridique** en distanciel, avec le Laboratoire « Droit, religion, entreprise et société » (DRES) de l'université de Strasbourg. Lors de ces visioconférences, sont intervenues, Françoise Curtit et Lauren Bakir, ingénieurs de recherche au sein de l'unité mixte de recherche DRES. Les rediffusions de ces deux temps sont en ligne dans la partie privée du site dédié. Les points abordés sont fonction de l'actualité : les décrets d'application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, les règles concernant le financement des associations, les clauses de neutralité, ou encore les menus confessionnels, les signes religieux ostensibles à l'école.
- L'organisation d'une **journée de regroupement régional**, dont la vocation est d'être un espace de réflexions, d'échanges de pratiques et de partage autour du déploiement du plan.
- L'organisation de **rencontres départementales** entre formateurs-trices en Alsace et Moselle pour renforcer les dynamiques de formation dans ces deux départements.



Consultez le site du plan de formation « VRL » Grand Est

Au titre de la réflexion sur laïcité

Depuis 2010, l'ORIV a engagé une réflexion sur le principe de laïcité face aux questionnements récurrents des professionnels-les et des bénévoles sur son application et la gestion du fait religieux au sein des associations, entreprises, services publics. Les projets menés ont notamment pour ambition de renforcer les connaissances en s'appuyant sur les situations rencontrées au quotidien.

Sur le plan des ressources, l'ORIV a constaté, en 10 ans, une diffusion accrue de connaissances et la multiplication d'outils visant à former tous type de publics et de classes d'âge (professionnels-les, bénévoles, jeunes...). Ces initiatives recouvrent une grande diversité, tant dans les publics auxquels elles s'adressent, que dans leurs formes ou leurs objectifs. Un premier repérage avait d'ailleurs été amorcé à l'occasion d'un « forum d'initiatives » organisé dans le cadre d'une journée régionale en décembre 2022, intitulée « Laïcité et pratiques professionnelles : entre histoire et défis contemporains ».

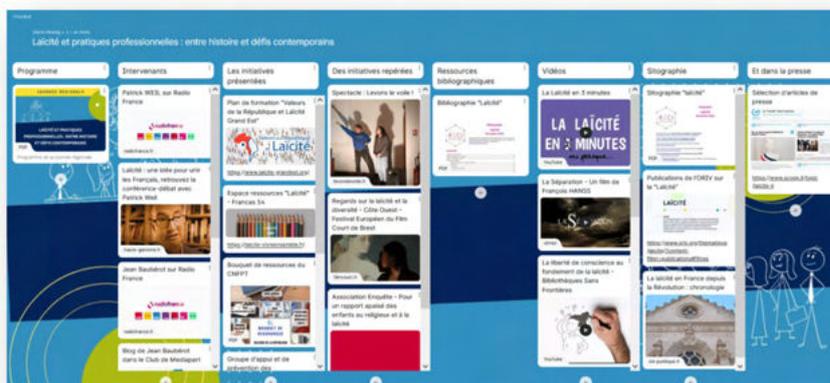
Dans la suite de cette journée, il avait été proposé de poursuivre cette dynamique autour des objectifs suivants :

- L'apport de connaissances par la mise à disposition des ressources de la journée du 8 décembre 2022,
- L'approfondissement des réflexions par l'observation et la capitalisation des dynamiques et des initiatives sur le sujet de la laïcité.

Mise à disposition de ressources et restitution de la journée du 8 décembre 2022

Le 8 décembre 2022, l'ORIV organisait, en partenariat avec la DREETS et le CNFPT, une journée pour croiser savoirs et pratiques autour des enjeux de laïcité. L'équipe de Babylone Prod était présente pour en capter les moments forts et quelques témoignages.

La restitution de la journée, dont les interventions de Patrick Weil et Jean Baubérot, est disponible en ligne depuis le début de l'année 2023. D'autres ressources liées et repérées par l'ORIV sont proposées, via une page internet dédiée (outil padlet).



[Consultez la page dédiée](#)

L'observation et la capitalisation des dynamiques et des initiatives sur le sujet de la laïcité

En 2023, il a semblé intéressant de poursuivre l'état des lieux des outils et initiatives déployés à la fois à l'échelle du Grand Est mais aussi sur le territoire national. L'objectif était de produire un document de capitalisation pour mieux comprendre les objectifs poursuivis, le type de structures qui les portent (associations, institutions...), les publics auxquels ils s'adressent, les thématiques abordées et les impacts constatés sur les pratiques des acteurs-rices, sans bien sûr, viser à l'exhaustivité. Pour ce faire, l'ORIV a accueilli Marine Steltzlen, en stage de Master 2, qui a eu pour mission de réaliser cet état des lieux par le biais d'entretiens semi-directifs avec une dizaine de porteurs-ses de projets repérés. Ces entretiens ont visé à mieux comprendre le rôle des acteurs-rices impliqués-es, à identifier les réalisations concrètes et produire une analyse sur les enseignements (atouts, limites) des démarches engagées. Une note documentaire est en cours de rédaction pour 2024.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Contribution à la réalisation du 6ème rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires ». Participation à la journée nationale de présentation

Durant toute l'année 2023, l'ORIV a réaffirmé son engagement pour la démarche liée à la construction du **Rapport Paroles d'habitants-es des quartiers populaires**. Investit au sein du comité de pilotage au titre du réseau national des centres de ressources politique de la ville et aux côtés de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, l'ORIV a ainsi participé aux comités de pilotage, à la préparation et la réalisation/animation des temps de travail avec les centres sociaux et leurs fédérations.

25



Le mercredi 27 septembre, une **centaine de personnes, habitants-es et représentants-es d'institutions** se sont retrouvés-es au Palais de la Femme à Paris à l'occasion de la sortie nationale du rapport intitulé « Engagés-es. On ne veut plus rêver, on veut trouver des solutions ».

Cette 6ème édition a mis à l'honneur les engagements et mobilisations multiples des habitants-es, malgré des constats récurrents sur les difficultés de la vie quotidienne dans les quartiers populaires. Cette édition est le fruit de l'écoute de 230 habitants-es, réunis-es par 19 centres sociaux à l'échelle nationale.



[Découvrir la démarche](#)

Appui dans le cadre des démarches de concertations citoyennes auprès de différentes collectivités - Conception et mise à disposition de ressources

En 2023, les collectivités ont été invitées à consulter les habitants-es et acteurs-rices des territoires pour construire les contrats de ville 2024-2030. Afin d'apporter un appui aux territoires, l'ORIV a engagé différentes démarches.

Tout d'abord, un espace spécifiquement dédié à la mise en œuvre de démarche de concertation a été créé sur le site internet de l'ORIV. Accessible via un mot de passe, il permet de télécharger des documents de méthodes, ou des outils clés en mains.

Par ailleurs, l'ORIV a apporté son appui en intervenant directement auprès des territoires demandeurs. Il s'est alors agi de proposer des méthodes, d'animer des temps de concertation, puis en aval, de proposer compte-rendu et synthèse de ces temps de concertation. L'ensemble des éléments apportés ont permis d'alimenter les réflexions des territoires pour construire le contrat de ville, les projets de quartier mais également, les modalités d'association des habitants-es pendant la durée du contrat de ville.



Consultez les documents produits

Contribution à la synthèse régionale des bilans de concertations départementales

Le Ministre Olivier Klein dans son courrier du 15 mai 2023, ainsi que la Secrétaire d'Etat chargée de la ville et de la citoyenneté, Sabrina Agresti-Roubache dans une circulaire du 31 août 2023 ont demandé aux services de l'Etat, en lien avec les collectivités, de mettre en place des concertations citoyennes dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville.

L'ANCT a demandé qu'une synthèse régionale des concertations citoyennes soit réalisée. La DREETS a sollicité l'appui de l'ORIV, pour y répondre. La rédaction de cette synthèse régionale est le fruit d'un travail de concertation et de compilation visant à faire ressortir les points de convergence en termes de méthodes et de contenus. Elle a été construite sur la base des contributions de chacun des 10 départements à partir d'un questionnaire

commun (proposé par l'ORIV) transmis par le niveau régional.

La synthèse s'articule autour de deux points :

- Une approche visant à comprendre comment les concertations citoyennes se sont mises en place, et la méthodologie employée pour organiser ces temps de concertation.
- Une mise en commun des éléments issus des concertations, classés (dans un souci de facilitation de lecture) selon les 4 axes que le Ministre Olivier Klein avait évoqués pour la future contractualisation à savoir les dimensions « émancipation », « emploi », « transitions » et « tranquillité ».

Elle a été transmise par la Préfète de région à l'ANCT fin octobre 2023.

SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRE VISANT L'EGALITE ET L'EQUITE TERRITORIALE

DES RESSOURCES AUTOUR DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Réunions d'actualités sur la politique de la ville

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tous-tes.

Les réunions d'actualités proposées par l'ORIV ont pour objectif de diffuser des informations et des ressources sur la politique de la ville.

Elles permettent également de favoriser l'émergence d'une culture commune sur cette politique publique. Les liens entre les représentants-es des différentes structures en sont également renforcés.

Les réunions d'actualité s'adressent aux représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'Etat en charge de la politique de la ville et des services de droit commun, ainsi qu'à des représentants-es de différentes agences nationales (ARS, France travail...). Deux créneaux différents sont proposés à chaque session (organisée tous les deux mois environ) afin de favoriser le maximum de participation. Elles se déroulent en visioconférence.

Au total, 12 demi-journées, ont été organisées en 2023. Elles ont mobilisé 92 personnes différentes et 202 personnes cumulées.

Organisation de temps de sensibilisation / formation à la politique de la ville

L'ORIV a proposé en 2023, trois séances de sensibilisation et d'information sur la politique de la ville (3 mai, 7 juin et 19 juin). Elles se sont déroulées en visioconférence. Elles s'adressaient à des référents-es politique de la ville (techniciens-nes de l'Etat ou des collectivités) nouvellement en poste ou souhaitant renforcer leur connaissance des fondamentaux. 29 personnes y ont participé, dont 18 personnes de collectivités et 11 de services de l'Etat. Ces séances ont donné lieu à la publication d'un document.



[Consultez le document](#)

Webdocumentaire "Coopérations en quartier populaire, des pratiques renouvelées" (en lien avec le Réseau DSU Grand Est)

Ce webdocumentaire réalisé en 2023 rend compte d'une démarche menée, de mai 2020 à septembre 2022, par le Réseau DSU Grand Est et l'ORIV **sur les enjeux de coopération**.

L'ensemble des travaux (visioconférences, synthèses des temps d'échanges, outils méthodologiques...) réalisés est consultable en ligne. Cette démarche s'est faite en lien avec l'association nationale des délégués du préfet, et a bénéficié de l'appui de la DREETS Grand Est.



[Consultez le webdocumentaire](#)

Note exploratoire sur les enjeux de transitions en QPV

L'ORIV a souhaité accompagner la montée en compétence des acteurs-rices de la politique de la ville sur les enjeux de transitions dans les quartiers prioritaires.

Cette note identifie de grands enjeux sur lesquels agir. Loin d'être exhaustive, elle

constitue un point d'entrée sur ce sujet et précise quelles sont les thématiques qui sont travaillées sur les territoires : habitat, renouvellement urbain, agriculture urbaine, alimentation durable, justice alimentaire, mobilités inclusives, transition numérique...



[Consultez la note](#)

DES RESSOURCES ET DES ACCOMPAGNEMENTS DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE CONTRACTUALISATION

Dans le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville, « Engagements Quartiers 2030 », l'ORIV a initié un [certain nombre de démarches](#) pour appuyer les professionnels-les dans leurs réflexions :

- Apport de ressources : mise à disposition, notes, productions de supports...
- Animation de temps d'échanges (questions-réponses).
- Organisation de deux cycles de qualification.
- Accompagnements plus spécifiques suite à la demande de certains territoires.

Mise à disposition de ressources

L'ORIV a été amené tout au long de l'année à produire et/ou proposer des ressources, notamment des points sur le cadrage national, un sommaire type du contrat de ville, ou encore, des documents sur le projet de territoire.

Certains de ces documents ont été travaillés avec les acteurs-rices lors de temps de travail spécifiques, dans les territoires, et ne donnent pas lieu à une large diffusion.



[Consultez les documents produits](#)

Mise en place d'un rendez-vous régulier « Questions autour de la contractualisation »

L'ORIV a proposé, à compter du mois d'avril 2023, **un rendez-vous régulier** bimensuel en visioconférence.

Il s'adresse aux référents-es politique de la ville de l'Etat et des collectivités et permet d'échanger et de poser les questions en lien avec la nouvelle contractualisation lors de ce temps dédié.

14 séances ont été proposées au cours de l'année 2023. **81 personnes différentes y ont participé**, dont 34 personnes de collectivités (276 participants-es en cumul).

Cycle de qualification « Construire des diagnostics territoriaux et participatifs »

En lien et avec le soutien de la DREETS Grand Est, l'ORIV a déployé un cycle de qualification à destination des référents-es « politique de la ville » au sein des collectivités et des services de l'Etat.

L'enjeu du cycle, structuré autour de quatre séances, était d'apporter des ressources pour s'engager dans la contractualisation « Engagement quartiers 2030 ». Ce cycle a souhaité poser un regard innovant sur les démarches d'observation sociale, territoriale et citoyenne tout en mettant à disposition outils et méthodes.

La première séance portait sur les enjeux généraux des démarches d'observation, tandis que la seconde a permis de voir comment de nouvelles données (notamment la data) pouvaient être utilisées au service des habitants-es des territoires relevant de la politique de la ville. La troisième séance a permis de porter à connaissance un ensemble d'outils directement utilisables, tandis que la dernière séance s'est concentrée sur la présentation d'un outil d'évaluation de l'impact



29

des conseils citoyens développé par l'IREV et l'ORS-CREAI Normandie (deux autres centres de ressources politique de la ville)

Dans le cadre du cycle, 84 personnes différentes l'ont suivi (165 participations cumulées).



[Visionnez les replays des conférences](#)

Cycle de qualification « Elaborer les nouveaux contrats de ville 2024-2030 »

L'ORIV a proposé aux acteurs-rices de la politique de la ville (chefs-fes de projets des collectivités et services de l'Etat en charge de la politique de la ville), un cycle de qualification structuré autour de quatre séances de 2h30 en visioconférence. Ces temps visaient à apporter des contenus et à favoriser les échanges dans le cadre de l'élaboration des nouveaux contrats de ville 2024-2030.

Le cycle s'est donc construit autour de trois étapes clés de la construction des contrats de ville et a proposé par ailleurs un zoom thématique sur un enjeu important pour les habitants-es des quartiers populaires : la transition écologique.

En 2023, 31 personnes différentes ont suivi ce cycle (40 participations cumulées sur les deux séances).



[Consultez les éléments de restitution](#)

Appuis et accompagnements dans le cadre de l'élaboration des nouveaux contrats de ville

Appuis ponctuels dans le cadre de l'élaboration des contrats de ville 2024-2030

Les interventions de l'ORIV ont pu prendre des formes différentes selon les territoires.

Les appuis ont pu porter sur la formalisation d'éléments issus du travail évaluatif (mené précédemment) comme support d'état des lieux pour engager la réflexion au titre des nouveaux contrats de ville.

Ce fut en particulier le cas pour les territoires suivants :

- Contrat de ville d'Épernay (51).
- Contrat de ville de Châlons-en-Champagne (51).
- Contrat de ville de Vitry-le-François (51).

Les appuis ont pu se traduire également par des apports méthodologiques, des animations de temps interacteurs-rices, et des animations dans le cadre des concertations citoyennes.

Ce fut notamment le cas pour :

- Contrat de ville de la communauté de communes des Portes de Romilly sur Seine (10).
- Contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg (67).
- Contrat de ville de Saverne (67).
- Contrat de ville de Haguenau / Bischwiller (67).

Zoom sur la construction du contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg

L'ORIV apporte un appui méthodologique et technique à la direction politique de ville de l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre d'une convention pluriannuel d'objectif (CPO). Il est intervenu à deux niveaux.

Dans un premier temps, l'Eurométropole de Strasbourg a souhaité construire le nouveau cadre d'intervention de son prochain contrat de ville dans une logique de proximité (en partant des territoires et de leur réalité) et de co-construction (en lien avec les parties prenantes de la politique de la ville). Ainsi, de mi-avril à mi-mai 2023, l'ORIV a participé à la mise en place et animé 7 séminaires territoriaux, réunissant des professionnels-les intervenants en QPV. Ces séminaires ont été pensés en lien avec la Préfecture du Bas-Rhin, l'Eurométropole et les équipes des directions de territoires ou les chefs-fes de projet des communes le cas échéant. Afin de favoriser le travail collectif et de renforcer l'interconnaissance entre les acteurs-rices, ces séminaires ont été organisés en inter-quartiers, avec des méthodes d'intelligence collective (méthode de « la corde à linge » et « Trouvons ensemble ») proposées par l'ORIV.

Les objectifs de ces séminaires territoriaux étaient de :

- Renforcer l'analyse partagée des dynamiques territoriales, à partir des éléments de diagnostic proposés par l'Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur (ADEUS).
- Conforter les constats identifiés et de les compléter par un bilan sensible des dynamiques qui ont été marquantes sur la durée du contrat de ville par territoire.
- Se mettre d'accord sur des priorités pour la prochaine contractualisation à l'échelle de chaque QPV à partir des éléments identifiés par les acteurs-rices.

Dans un second temps, une exigence particulière était posée quant à la nécessité de réaliser des consultations visant à alimenter les contrats de ville d'agglomération et leurs déclinaisons locale. Comme précisée dans la circulaire du 15 mai 2023, envoyée aux préfets-es, les préfetures étaient en charge de l'organisation des consultations. Du fait d'un travail partenarial renforcé entre la préfecture du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg et l'ORIV, la préfecture du Bas-Rhin a souhaité que l'ORIV apporte son appui pour la réalisation de ces consultations citoyennes.

Le 3 juillet 2023, un temps de concertation inter-quartier, à destination des habitants-es a été organisé en soirée. Ce dernier s'est déroulé à la salle du Manège au Neuhof. Mobilisée par le tissu associatif

des territoires, une centaine d'habitants-es s'est réuni à cette occasion. Une part importante de jeunes, mais également de femmes et mères de famille, étaient présents. Il s'agissait de recueillir les besoins des habitants-es présents-es.

Un autre temps de concertation a été organisé en direction des habitants-es et en inter-quartier le 29 novembre 2023, en soirée également. Il avait pour objectif de :

- Partager les éléments recueillis lors des phases de concertation précédentes avec les habitants-es (03/07/2023) et lors des séminaires organisés dès septembre 2023 par l'Eurométropole avec les représentants-es d'institutions.
- Prioriser les actions par QPV du point de vue des habitants-es.

L'ORIV a apporté son appui pour construire la méthodologie à mettre en œuvre ; animer les temps de concertation ; construire un outil pédagogique permettant de mettre en lumière différemment ce qu'est la politique de la ville ([BD en ligne sur le site de l'ORIV](#)) ; réaliser les compte-rendu.

En tout, ce sont environ 200 habitants-es qui ont été rencontrés-es.

Accompagnements au titre de l'élaboration des contrats de ville 2024-2030

Sur d'autres territoires, l'ORIV a assuré un accompagnement à l'élaboration du contrat de ville. La forme et l'intensité a pu être variable selon les territoires, en fonction des enjeux et/ou des moyens d'ingénierie. Ces démarches ont parfois été menées en partenariat avec une autre structure.

Elles ont démarré au cours de l'année 2023 et se poursuivent sur 2024.

Les territoires concernés sont :

- Le territoire de Chaumont : Agglomération et Ville (52) avec l'appui de Paul GARCIA, au titre du cabinet Frégali
- La communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées (52) avec l'appui de Fabrice Rey Consultant
- Les territoires meusiens en politique de la ville (55) : Bar-le-Duc et Verdun
- Le territoire de Metz Métropole (57)
- L'agglomération du Val de Fensch (57)
- L'agglomération de Haguenau, en lien avec les villes de Bischwiller et Haguenau (67)
- L'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (68), avec un travail particulier en lien avec les villes de Illzach et de Wittenheim
- L'agglomération de Saint-Louis (68)
- La Ville de Cernay (68).

Sur ces territoires, l'accompagnement visait, en lien avec les référents-es politique de la ville sur le territoire (techniciens-nes des collectivités et de l'Etat, élus-es) :

- À élaborer un diagnostic territorial (global et par quartier prioritaire) et une analyse des besoins et attentes identifiés par les habitants-es et les acteurs-rices parties prenantes,
- À identifier les enjeux clés de la prochaine contractualisation et leur déclinaison en termes d'interventions,
- À consulter les partenaires clés parties prenantes afin d'identifier leurs modalités d'intervention / d'implication du prochain contrat,
- À définir les modalités de fonctionnement de la prochaine contractualisation en termes de gouvernance, de participation citoyenne et d'ingénierie,

Concrètement l'accompagnement de l'ORIV a consisté à :

- Proposer des méthodologies adaptées à la mobilisation des acteurs-rices et à la co-construction des contenus du prochain contrat avec une attention particulière à la prise en compte des habitants-es,
- Mobiliser les données disponibles (en lien avec les acteurs-rices disposant les données),
- Animer les temps collectifs inscrits dans la démarche,
- Contribuer à l'analyse des données recueillies dans ce cadre,
- Rédiger des contributions en lien avec les temps collectifs et la réflexion sur le fonctionnement du contrat.

Zoom sur la construction du contrat de ville de la Métropole de Metz

La Métropole de Metz compte six quartiers retenus au titre de la politique de la ville. Dans le cadre de la contractualisation 2024-2030, l'ORIV a apporté son appui à ce territoire en accompagnant la construction de son futur contrat de ville, et plus particulièrement, en intervenant sur les démarches de concertation des acteurs-rices et des habitants-es.

Durant tout le mois de juin, les acteurs-rices et habitants-es ont été entendus lors de temps de travail collectif animés en partenariat, par l'ORIV, l'Etat et la Métropole. Ce sont 7 temps de travail qui ont été réalisés au courant du mois de juin. Ceux-ci visaient à consulter les habitants-es. En octobre, un temps a permis de rencontrer les professionnels-les et un autre d'organiser une rencontre entre habitants-es et professionnels-les. Plus de 300 habitants-es, à l'échelle intercommunale, ont été rencontrés-es.

Les éléments recueillis ont été travaillés dans une logique de compilation et de concertation afin de faire émerger des enjeux par quartiers et des enjeux transversaux. Les analyses se sont appuyées sur les éléments suivants :

- Analyses socio-démographiques par quartier.
- Enseignements des réunions de concertation citoyenne et la synthèse réalisée dans ce cadre. Ces réunions ont permis de disposer de constats par quartier et de faire émerger trois axes d'intervention communs et des axes spécifiques.
- Les enseignements issus du temps de travail en interacteurs-rices organisé le 2/10/23, lors duquel les acteurs-rices du contrat de ville ont travaillé sur les axes d'intervention commun et ont pu en réajuster les contenus. Ils ont apporté également des éléments à la connaissance par quartier.

Sur la base de ce travail, la Métropole de Metz a structuré son contrat de ville autour de 5 thématiques transversale et stratégiques.

FAIRE RESPECTER L'EGALITE ET AGIR SUR LES REPRESENTATIONS

Synthèse des travaux du groupe pilote égalité filles-garçons

La coordination nationale des Cités éducatives (assurée par l'ANCT et la DGESCO) a souhaité que l'ORIV et Villes au Carré (Centre de ressources politique de la ville Centre-Val de Loire), du fait de leur expertise thématique sur le sujet, puissent co-animer un groupe pilote des Cités éducatives sur la thématique "Égalité filles-garçons" en 2021 et 2022.

Les « groupes pilotes » thématiques avaient pour objectif de créer des communautés d'acteurs-rices intervenant dans les Cités éducatives, volontaires et engagés-es sur des thématiques qu'elles et ils estiment prioritaires. Le groupe a été pensé comme un espace d'échanges entre pairs, avec l'intervention pour chacune des séances d'un-e « expert-e » du sujet retenu.



[Consultez le webdocumentaire](#)

Six rencontres se sont déroulées entre 2021 et 2022. Un webdocumentaire a été mis en ligne pour rendre compte des différents travaux menés.



33

Accompagnements ou appuis auprès de collectivités dans le champ de la lutte contre les discriminations

Ville de Nancy

En 2023, l'ORIV a continué l'accompagnement de la mission « Diversité, Inclusion, Lutte contre les discriminations » (DILD) de la ville de Nancy dans le cadre de l'élaboration de son plan territorial prévention et de lutte contre les discriminations.

En janvier, un séminaire avec l'ensemble des partenaires parties prenantes, a permis de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre. A l'issue de ce séminaire, un document de synthèse reprenant l'ensemble de la démarche a été rédigé et soumis pour délibération au Conseil municipal du 21 mars

Ville de Strasbourg

En 2023, les travaux du groupe de travail « Accès au droit et aux victimes », co-animé par la Mission LCD de la ville de Strasbourg et l'ORIV ont repris. Ce groupe s'est réuni à trois reprises pour faire le point sur les dynamiques à construire dans un contexte renouvelé (nouveaux partenaires, développement de l'espace Égalité), poser collectivement les

enjeux d'accès aux droits et de soutien des victimes de discriminations et définir quel type d'actions déployer sur le territoire.

Il a été décidé d'organiser un temps fort en 2024, qui s'adressera, aux professionnels-les et bénévoles, au contact des publics et en « première ligne » pour entendre et repérer des situations de discriminations.

2023. Il sert de cadre à la démarche. L'ORIV a accompagné la Mission sur :
- La préparation et le suivi de la première conférence permanente des partenaires, qui a eu lieu le 14 septembre 2023.
 - La préparation et la mise en place d'un premier temps de formation sur l'observation et le repérage des discriminations sur le territoire, avec l'intervention d'une consultante extérieure, le 14 décembre 2023.

Les travaux se poursuivent en 2024.

Cycle de qualification en visioconférence "Lutter contre les discriminations sur les territoires : où en est-on ? Enjeux, politiques, acteurs-rices"

Entre novembre 2023 et janvier 2024, l'ORIV a proposé, avec le soutien de la DREETS, un cycle de qualification régional intitulé « *Lutter contre les discriminations sur les territoires : Où en est-on ? Enjeux, politiques, acteurs* ». Son organisation s'est appuyé sur un groupe de travail constitué des chefs-fes de projets de collectivités du Grand Est qui mettent en œuvre des dynamiques territoriales de lutte contre les discriminations, dans le cadre de politiques municipales dédiées ou de la politique de la ville. Ce cycle avait pour objectif de réinterroger collectivement la place de la lutte contre les discriminations au sein des politiques publiques nationales et locales.

Il s'agissait, par l'apport de connaissances et l'échanges d'expériences, d'identifier les leviers mobilisables sur les territoires et de soutenir les initiatives des acteurs-rices institutionnels-les, associatifs et citoyens. Il s'adressait à l'ensemble des acteurs-rices impliqués dans les territoires. Les quatre séances, organisées en visioconférence, ont porté sur les thématiques suivantes : l'observation, la mobilisation du droit et l'accompagnement des victimes, la prise en compte de la parole des premiers et premières concernés, l'animation et l'accompagnement dans la durée d'un collectif d'acteurs-rices.

Chaque séance a réuni entre 40 et 50 participants-es, professionnels-les ou bénévoles travaillant dans les associations, agents-es de l'état ou de collectivités territoriales. Au total, le cycle a touché plus d'une centaine de personnes. Un webdocumentaire est en préparation pour mettre à disposition l'ensemble des interventions.



Réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le champ de la santé

Depuis plusieurs années, l'ORIV et Migrations Santé Alsace co-animent un réseau de professionnels-les du champ sanitaire et médico-social dans le cadre d'un « Réseau de veille et de vigilance sur les discriminations dans le champ de la santé ». L'idée étant de proposer un espace où les questions liées aux discriminations puissent être partagées, rompre avec le sentiment d'isolement et d'impuissance, être un soutien aux pratiques, élaborer des réponses collectives.

En 2023, le réseau, qui regroupe une quinzaine de professionnels-les, s'est réuni à 6 reprises, avec trois objectifs :

- Partager informations et actualités sur les enjeux de discriminations,
- Analyser des situations problématiques remontées par les membres du réseau
- Redonner un « nouveau souffle » par l'organisation d'une journée de séminaire.

Le séminaire intitulé « Discriminations raciales et santé : l'impact des représentations sur les pratiques », a eu lieu sur une journée, le 8 décembre 2023 à l'Espace égalité de la ville de

Strasbourg. Il a réuni 50 personnes et a mixé des temps de plénières, d'ateliers et de débats. Les objectifs étaient les suivants : renforcer notre compréhension des mécanismes de discriminations, être un espace de réflexion, de partages et de construction d'un « agir commun » mais aussi un espace de rencontre entre professionnel-le-s qui se questionnent sur les enjeux d'égalité en santé.

35



Poursuite du partenariat dans le cadre du Réseau Histoire et Mémoire de l'Immigration Grand Est

L'ORIV est membre actif du Réseau mémoire et histoire de l'immigration Grand Est depuis 2016. Au titre de ses fonctions de centre de ressources, l'association participe activement au comité de pilotage et aux journées mises en place par le réseau. Ce réseau est animé par l'association Initiales (Chaumont).

En 2023, l'ORIV a participé à 2 réunions du réseau et a assisté à la rencontre régionale « L'immigration et son apport à la culture dans la société française », le 6 juin 2023 dans les locaux de CANOPE à Reims. Par ailleurs, l'ORIV a participé à la réflexion sur l'évolution et le mode d'organisation du réseau pour 2024-2025.



FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Animation du Réseau Régional des professionnels du Programme de Réussite Educative (PRE)

La mise en réseau a donné lieu en 2023 à 5 réunions, rassemblant 46 personnes différentes (64 participants-es en cumul). En complément de ces réunions en visio-conférence, une journée régionale ainsi qu'un groupe de travail ont été mis en place.

36

Une journée régionale

Dans le cadre de la mise en réseau des acteurs-rices des programmes de réussite éducative du Grand Est, l'ORIV a organisé une rencontre régionale qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Reims, le 15 juin 2023.

La journée portait sur les modes de coopération des acteurs-rices éducatifs sur un territoire et les conditions pour les mettre en place et les pérenniser.



Une cinquantaine de professionnels-es de la réussite éducative se sont retrouvés pour échanger sur cette thématique.

La journée a démarré par la présentation d'une recherche-action « Coopération socio-éducative de territoire », pilotée par le CNLAPS (Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée). Cette présentation a permis de poser le cadre de la thématique. S'en sont suivies trois présentations-:

- Une action de remédiation en psychomotricité menée par l'équipe du PRE d'Épernay,
- Le collectif POP (Parents au Pluriel) qui propose des ateliers pour les parents à Reims,
- La Guidance familiale par la Sauvegarde de l'enfance de la Marne.

L'après-midi a permis aux participants-es, regroupés-es en ateliers, de réfléchir et d'échanger sur les enjeux de la coopération des acteurs-rices socio-éducatifs dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.



[Consultez la synthèse de cette journée](#)

Un groupe de travail « Santé »

Par ailleurs, des professionnels volontaires se sont réunis dans le cadre d'un groupe de travail sur la thématique de la santé. L'objectif était de réfléchir sur les enjeux d'accompagnement d'accès aux soins et sur les problématiques de santé rencontrées. Une première réunion a eu lieu en visioconférence en septembre. Avec ce groupe, il s'agit pour les professionnels de partager leurs expériences, des conseils ; d'échanger autour de la stratégie, des pratiques ; de connaître ce qui existe en termes de recours ; d'être un lieu de ressources, notamment pour les personnes nouvellement arrivées dans la fonction de coordinateur de PRE.

Une séance de présentation de la plateforme de la Grande équipe de la réussite républicaine

Cette séance de présentation de la plateforme de la Grande équipe de la réussite républicaine a été organisée pour les professionnels-les qui le souhaitaient. Cette réunion, co-animée avec une chargée de mission DREETS Grand Est, a permis de comprendre le fonctionnement de la plateforme et du groupe privé du Réseau PRE Grand Est créé par l'ORIV.

Mise en réseau des acteurs-rices des Cités éducatives

Réunions en distanciel

L'ORIV a poursuivi la mise en réseau des Cités éducatives du Grand Est en 2023. Cela a pris la forme de 4 rencontres intersites d'une demi-journée (10 janvier, 9 mai, 4 juillet et 28 novembre 2023) qui ont eu lieu en visioconférence en direction des personnes en charge de la mise en œuvre des cités éducatives : représentants-es de l'Etat, de l'Education nationale et des collectivités et chef-es de projet opérationnels-les.

L'ORIV s'est attaché à accompagner ces acteurs-rices sur l'ingénierie et la méthodologie. L'animation de ces séances est réalisée avec la représentante de la DREETS

qui fait le lien avec les informations issues du niveau national. Ces différents temps ont permis d'avoir la présentation d'acteurs-rices ou d'outils tels qu'une application de mise en lien entre partenaires par la société FWA, l'action « j'explore » et la présentation des actions illettrisme par Olivier Flury chargé de mission Grand Est pour l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme). Ces regroupements ont permis de toucher plus de 47 personnes différentes au total (95 en cumulé), avec une présence assidue de représentants-es de chacune des cités éducatives lors des rencontres.

Organisation d'une journée régionale

Dans le cadre de l'animation du réseau, tous les deux ans, l'organisation d'un séminaire



régional est proposée. Ce séminaire régional des Cités éducatives du Grand Est a été organisé par l'ORIV, en lien et avec l'appui de la DREETS, le mardi 19 septembre 2023 à la Maison régionale des sports à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle). Cette journée a permis d'accueillir plus de quatre-vingts acteurs-rices des seize Cités éducatives du Grand Est.

Elle a été l'occasion d'échanger entre représentants-es des troïkas : acteurs-rices des collectivités (élus-es et techniciens-nes) et de l'Etat issus de l'Education nationale, des préfetures et sous-préfetures, DREETS, DDEETS(PP).

Des membres de la coordination nationale, Frédéric Bourthoumiou pour l'ANCT et Vincent Philippe pour la DGESCO ont participé aux échanges.

Accompagnement au déploiement de la Cité éducative de Colmar

L'ORIV a été sollicité dans le cadre de l'appui technique réalisé auprès des Cités éducatives du Grand Est par la Cité éducative de Colmar en septembre 2022.

L'enjeu était d'accompagner le déploiement de la Cité éducative de Colmar par le biais d'un appui technique et méthodologique. Il s'agissait de définir la stratégie de la Cité Educative en s'appuyant sur la mobilisation du système d'acteurs-rices dans une logique de co-construction. Cela s'est traduit par l'organisation d'un séminaire interacteurs-rices.

En 2023, l'ORIV a appuyé la cheffe de projet à la définition des objectifs des trois groupes thématiques autour des trois enjeux de la Cité éducative. Ces trois groupes de travail thématiques avaient pour objectif de :

- Faire émerger collectivement des projets propres aux besoins du territoire en s'appuyant sur les constats partagés
- Co-construire des actions communes et multi-partenariales.

L'ORIV a proposé un déroulé à l'aide de supports pédagogiques et a été amenée à co-animer deux des trois groupes thématiques les 6 avril et 16 mai 2023.

A l'issue de ces groupes, l'ORIV a co-rédigé avec la cheffe de projet opérationnel la synthèse de ces groupes de travail

Démarches évaluatives de Cités éducatives du Grand Est

La mise en œuvre des Cités éducatives, comme toute politique publique, relève d'une démarche évaluative. A travers un protocole de suivi et d'évaluation, l'enjeu est d'identifier l'impact des actions menées, c'est-à-dire de vérifier en quoi et comment les moyens mobilisés ont eu des effets auprès des publics visés (élèves/enfants, parents, enseignants-es, acteurs-rices du champ éducatif...).

Dans ce cadre, cinq territoires ont sollicité l'ORIV pour évaluer les Cités éducatives, avec différents calendriers d'élaboration. Pour les cités éducatives de Ronde Couture à Charleville-Mézières (Ardennes), de Croix Rouge à Reims (Marne), de Behren-lès-Forbach (Moselle), l'année 2023 a donné lieu à la rédaction du rapport évaluatif. Pour celle de Neuuhof-Meinau-Montagne Verte-Elsau à Strasbourg (Bas-Rhin), des démarches complémentaires ont été menées dans le cadre de l'évaluation, alors que pour celle de Chantereigne Montvilliers de La Chapelle-Saint-Luc/Les Noës (Aube), la démarche évaluative a démarré en 2023.

Le travail d'évaluation est mené en parallèle à la mise en œuvre des actions. L'intervention de l'ORIV a permis de construire les sujets qui font l'objet de l'évaluation (par le biais de questions évaluatives). Ce travail contribue à renforcer la concertation interacteurs-rices sur site et, souvent, à mieux identifier les enjeux locaux. Sur la base des questions évaluatives, il s'agit collectivement d'identifier les actions et les démarches nécessitant une analyse. Des entretiens et/ou des observations ont été menés, l'ORIV a participé à des réunions et a procédé à l'analyse des données produites dans le cadre de la cité éducative.

Evaluation de la Cité éducative Ronde Couture

L'ORIV a procédé à l'analyse des documents (bilans, programmation, comptes rendus...) et des données quantitatives. Il a réalisé des entretiens qualitatifs avec des porteurs de projets et membres de la Troïka. Ces entretiens ont permis de disposer d'une analyse interacteurs-rices croisées. Le rapport évaluatif a été finalisé en octobre 2023.

Evaluation de la Cité éducative Chantereigne-Montvilliers

L'ORIV a appuyé la réflexion et la rédaction du protocole de suivi et d'évaluation (annexe 5 de la convention triennale). Cela s'est traduit par plusieurs temps de travail avec le comité technique restreint dédié à l'évaluation. Une présentation et validation du document ont marqué le démarrage de la démarche de recueil des données. Un questionnaire a été élaboré et diffusé auprès des acteurs-rices et partenaires de la Cité Educative en fin d'année afin de recueillir leur perception de la Cité éducative.

Evaluation de la Cité éducative Croix Rouge

La démarche d'évaluation a été portée par l'ORIV, sur 2021, 2022 et 2023. Au titre de l'année 2023, l'intervention de l'ORIV a été centrée sur la réalisation d'entretiens et l'analyse de 5 cas d'actions (Ateliers sportifs Parents/enfants, concerts de poche, action guidance familiale, CLAS et collectif POP) pour mieux identifier les points faibles et points forts. Sur la base de ces éléments et ceux relevés précédemment, l'ORIV a élaboré le rapport évaluatif remis en novembre 2023.

Evaluation de la Cité éducative Behren-lès-Forbach

L'évaluation a été menée en 2022 et 2023. L'année 2023 a permis de réaliser des entretiens auprès des pilotes et membres du comité de pilotage resserré et des porteurs de projets en lien avec les questions évaluatives. Un questionnaire a été élaboré et diffusé auprès des acteurs-rices / partenaires de la Cité Educative en début d'année. L'objectif était de répondre à l'enjeu de cohérence des actions entre acteurs-rices et analyser les résultats. L'ensemble des démarches a permis d'élaborer le rapport évaluatif, remis en décembre 2023.

Evaluation de la Cité éducative Meinau-Neuhof-Elsau-Montagne Verte

L'ORIV a poursuivi les entretiens avec les porteurs de projets pour identifier les impacts des actions, sachant que l'analyse a porté plus particulièrement sur 10 actions identifiées avec la chefferie de projets. Un questionnaire a été réalisé à destination des acteurs-rices participants-es aux réunions territoriales et un temps d'échanges dans chaque territoire a été mené. Par ailleurs, un échange avec les équipes opérationnelles territoriales a eu lieu, afin de disposer d'éléments sur le fonctionnement de la Cité éducative. Ces réunions se sont tenues les 11 et 25 septembre 2023 sur la base d'un questionnaire (19 questionnaires recueillis). La rédaction du rapport évaluatif a démarré fin d'année 2023 et sera finalisé en 2024.

Co-animation d'un atelier lors de la 4^{ème} Rencontre nationale des Cités éducatives « Faire Cité »

La coordination nationale des Cités éducatives a organisé la 4^{ème} rencontre nationale du réseau des Cités éducatives le mercredi 13 décembre au Beffroi de Montrouge (région parisienne).

La matinée était dédiée aux enjeux opérationnels et stratégiques des Cités éducatives. Dans ce cadre, l'ORIV a co-animé un atelier dédié au rôle et mission des chefs de projet opérationnel.

L'après-midi était thématisée avec un regard d'expert sur l'accompagnement de la jeunesse en QPV (16-25 ans) et une exploration de l'ambition de la continuité éducative au sein de chaque Cité.



39

Fonctionnement de l'Observatoire de la réussite éducative (Strasbourg)

La ville de Strasbourg a souhaité construire un espace de travail visant à réduire les inégalités sociales et scolaires existantes à son échelle. Considérant que la question éducative est une question de co-éducation (sur l'ensemble du temps scolaire et hors temps scolaire), il s'est traduit en un « Observatoire des politiques publiques en matière éducative ». Il a été conçu comme un lieu de travail collectif sur la base d'une culture commune, un outil d'évaluation des actions et politiques menées, ainsi qu'un lieu d'innovation et de mise en œuvre d'expérimentation.

L'ORIV accompagne la réflexion depuis 2021. L'année 2022 a été consacrée à construire le référentiel (document de cadrage de la démarche).

L'année 2023 a permis de réunir l'assemblée des membres de l'observatoire des politiques publiques en matière éducative (acteurs-rices associatifs, personnel de l'Education nationale, syndicats parents / enseignants, services des collectivités) à deux reprises afin d'identifier les objets de travail. L'ORIV, avec l'appui de Jean-Marc Berthet, sociologue, et en lien avec la

Direction de l'enfance et de l'éducation, a organisé deux réunions. Le 13 juin 2023 le référentiel de la démarche a été présenté, suivi d'une conférence de Jean-Marc Berthet sur « Politiques éducatives locales, inégalités, enjeux et tendances pour l'action » et d'un travail en groupes pour identifier les thématiques à travailler.

Le 10 octobre 2023, lors de l'assemblée des membres de l'observatoire, les cinq enjeux issus des travaux du 13 juin 2023 ont été présentés : innovation pédagogique, offre éducative et de loisirs, environnement propice, espaces de socialisation, mixité sociale / mixité scolaire afin de définir les modalités de travail pour chacun des enjeux. Ces deux réunions ont permis de définir la feuille de route de l'observatoire pour 2024.



Consultez les documents réalisés

Bilan de la cartographie de l'offre des solutions d'insertion professionnelle (Eurométropole de Strasbourg - EMS)

Fin 2019, l'ORIV avait été sollicité par la DIRECCTE du Bas-Rhin (devenue depuis la DDETS) pour la réalisation d'une cartographie visant à rendre visible les solutions d'insertion mobilisables sur l'Eurométropole de Strasbourg. En décembre 2020, cette cartographie destinée aux acteurs-rices publics-ques en charge de l'insertion, était présentée officiellement.

Depuis, elle est accessible à tous-tes via la plateforme Open Data de l'EMS, sachant que la collectivité en assure la gestion technique. Depuis, l'ORIV, avec le service géomatique de l'Eurométropole de Strasbourg et en lien avec la DDETS du Bas-Rhin, est chargé de sa mise à jour mensuelle et d'une actualisation annuelle. C'est ce qui a été fait en 2022.

En 2023, l'ORIV a assuré uniquement les mises à jour ponctuelles dans l'attente du choix, par le Service Public de l'Emploi Local



[Consultez la cartographie](#)

(SPEL), de la structure qui sera amenée à gérer ce suivi et cette actualisation.

Plus de 170 actions sont présentées dans le cadre de cette cartographie.



40

Production d'une note dans le cadre de l'analyse de l'offre d'insertion et des « parcours sans couture » (EMS) et complément par des entretiens auprès de bénéficiaires

Au-delà de l'objectif d'offrir une meilleure lisibilité de l'offre d'insertion existante sur le territoire (via la cartographie – cf. ci-dessus), l'enjeu était également d'optimiser la conduite de l'action publique dans ce domaine. Pour ce faire, une analyse territorialisée des actions menées dans le domaine de l'emploi et de l'insertion a été engagée par l'ORIV en 2021.

Le principe retenu pour cette analyse a été celui d'une approche territorialisée. Le choix s'est porté sur deux quartiers : Neuhof-Meinau à Strasbourg et les Quartiers Ouest à Bischheim-Schiltigheim. Il s'agissait d'identifier les freins et les leviers permettant de construire des parcours « sans couture », c'est-à-dire assurant une continuité de l'accompagnement

et des dispositifs depuis le « repérage » de la personne jusqu'à sa sortie (idéalement une sortie vers l'emploi).

Des entretiens ont été menés auprès d'une vingtaine de structures et ont permis de réaliser une première analyse qui a été présentée lors de la réunion du comité de pilotage du 24 janvier 2023.

Pour aller un peu plus loin, quelques entretiens ont également été menés, fin 2023, auprès de quelques bénéficiaires dans une démarche de compréhension des parcours. L'objectif de ces entretiens était de prendre en compte le vécu des personnes dans le cadre de l'analyse qui sera finalisée en 2024.

ANNEXE 1 - Conseil d'administration de l'ORIV

Membres élus-es lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2023

En surligné : les membres du bureau (élection lors du CA du 16 septembre 2023)

COLLEGE ADMINISTRATEURS

Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), *représentée par Muharrem KOC*
- Citoyenneté Active Lorraine (CAL), *représentée par Gérard TOUSSAINT*
- Collectif Interculturel d'Accompagnement de Migrants – CIAM 51, *représenté par Hamid MORJANI*
- Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile de Strasbourg (CASAS), *représentée par Brigitte FICHET*
- Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS), représentée par Bruno MICHON, Secrétaire
- Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS), représentée par Claire WEHRUNG
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP), représentée par Gilbert VINCENT
- La CIMADE, *représentée par Pierre GREIB, Vice-Président*
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), représentée par Nouria YAHI-BOGGIO
- Migrations Santé Alsace, *représentée par Marie PRIQUELER*
- THEMIS, *représentée par Monia SCATTAREGGIA*
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF), *représentée par Francine STROBEL*

Personnes physiques

- BERTHOLON Guillaume
- BLANC Maurice
- BOULAKDOUR Mohamed
- DIDIER Guy, Assesseur
- FERCHIOU Yasmina
- FOUDRAT Michel, Vice-Président
- GAENG Marion
- GINDENSPERGER Marie-Christine, Assesseure
- GIRAUD Guy
- GRANDJEAN Francis, Assesseur
- JAECKLE Sylvie, Présidente
- LEROUX Véronique
- LIAU Dan, Trésorier
- MANESSE Valérie
- WAGNER Rudi, Vice-Président

COLLEGE PARTENAIRES (personnes physiques et personnes morales)

- CALME Leila (57)
- CHATRE Isabelle (10)
- EL MAHROUG Naouel (67)
- MULLER Marie-Astride (68)

SUIVEZ
NOTRE
ACTUALITE !



www.oriv.org



[ORIV.GrandEst/](https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/)



Via la Lettre d'information électronique
Pour s'abonner : contact@oriv.fr

Au sein du Centre de documentation

- Pour nous rendre visite, prenez rendez-vous par mail : documentation@oriv.fr
- Pour préparer votre visite, consultez la base documentaire du réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org>

RESSURCEZ-
VOUS !

RESTEZ EN
VEILLE !

Via trois panoramas de presse thématiques en ligne :

- Intégration, lutte contre les discriminations - Réseau RECI : www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations
- Politique de la ville - Réseau national des CRPV : www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville
- Laïcité - ORIV : www.scoop.it/topic/laicite-6

Consultez le **Portail européen sur l'intégration**, qui propose des ressources sur les enjeux d'intégration des migrants-tes dans l'Union Européenne :
<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>



**Observatoire régional de
l'intégration et de la ville**
Centre de ressources Grand Est
Politique de la Ville - Intégration
Discriminations

Siège : 1, rue de la Course
67000 Strasbourg

03 88 14 35 89
contact@oriv.fr

Antenne : ORIV / CIAM
11, rue M-J Baillia-Rolland
51100 Reims

06 48 58 83 63
e.arnoulet@oriv.fr